



La malforestation, racine du malaise de l'ONF

Coupe dans les effectifs, vente d'arbres de plus en plus jeunes pour satisfaire les rendements... Après un gros coup de blues, l'inquiétude reste de mise à l'Office national des forêts, dont le travail de longue haleine est essentiel à la protection de la biodiversité.

Par
AURÉLIE DELMAS
Photo **CHRISTOPHE MAOUT**

Les chênes majestueux se reflètent dans les eaux dormantes de la fontaine des Bougers. Il fut un temps où les bouviers venaient désaltérer leurs troupeaux dans ce bassin, aujourd'hui on peut y déjeuner à l'ombre. En cette chaude journée de juillet, une femme reprend la route, son enfant juché sur un âne. On pourrait croire que le temps est arrêté dans la forêt domaniale des Bertranges, dans l'ouest de la Nièvre. Loin s'en faut. Comme dans toutes les forêts publiques, l'activité est même planifiée pour les vingt prochaines années. L'Office national des forêts (ONF), créé en 1964, étant un «établissement public à caractère industriel et commercial», il gère un quart de la surface forestière métropolitaine et assure 35 % de la production de bois.

REPORTAGE

MAÎTRE DES HORLOGES

Les 7 600 hectares de la forêt des Bertranges sont organisés en 300 parcelles environ. Les récoltes d'arbres, toutes espèces confondues, ayant lieu au plus tôt trente ans après les plantations, il nous faut d'emblée changer d'échelle. Pour les chênes, comme ici, l'âge de coupe considéré comme optimal est de 180 ans ou 80 centimètres de diamètre. Les arbres les moins beaux ainsi que les autres essences seront coupés avant. La vie des parcelles s'organise ainsi en deux temps : cent

soixante ans dits «d'amélioration», où les forestiers favorisent la croissance des plus beaux arbres et coupent les plus petits, et vingt ans de régénération, durant lesquels les gros arbres sont récoltés. L'espace est libéré pour les semis qui vont profiter de la lumière, mais la mise à nu des sols provoque aussi une perte de biodiversité. De cycle en cycle, on peut ainsi passer de

plusieurs centaines de milliers de petits plants à 80 chênes sur un hectare.

«Je travaille pour des forestiers dont les parents ne sont pas encore nés, parce que d'autres ont fait la même chose avant», raconte joliment Cyril Gilet. Cet employé de l'ONF gère un septième de la forêt domaniale ainsi qu'une forêt communale de 400 hectares. En poste à Raveau depuis l'hiver 1996, en provenance directe du Vaucluse dont il a conservé l'accent chantant, ce fonctionnaire est, d'une certaine façon, le maître des horloges. «Normalement on ne doit pas dire cela, mais c'est notre forêt», glisse celui qui est secrétaire régional et secrétaire pour la Nièvre du syndicat Snupfen Solidaires (environ un millier d'adhérents). Selon les saisons il s'attelle aux travaux, au droit de chasse, au traçage des chemins, aux animations nature ou encore au débardage, le transport des arbres abattus. Deux jours par semaines, c'est le travail d'équipe : marquage des arbres ou



Un chêne «dominant», dans la forêt domaniale des Bertranges, en juillet.

inventaires, repérage des arbres à réserver pour la biodiversité. Nous voici dans un «perchis». «Ces arbres ont 60 à 70 ans, détaille notre guide. Ceux ayant un trait bleu sont ceux que nous estimons comme étant les 80 plus beaux. Ce sont des chênes dominants. Ils n'ont pas de gros défauts visibles, sont droits, et pas trop près les uns des autres.»

C'est en priorité pour ce type d'arbre que les forestiers vont travailler, afin de les amener à 180 ans. Deux fois par an, l'ONF, tenu d'alimenter la filière bois, procède à des ventes aux enchères. Charge ensuite à l'acheteur d'abattre, de débiter et transporter les grumes. Agent assermenté, Cyril Gilet encadre ces opérations et veille à ce qu'il n'y ait pas de dégâts, notamment sur les sols. La forêt étant labellisée, le bois sera transformé au moins une fois sur le territoire national. Les chênes les plus vieux finiront en merrain pour réaliser des tonneaux.

«UN ACTE SÉRIEUX»

Mais l'optimisation du chêne est de plus en plus compliquée: le parquet est fabriqué en Chine, parfois avec du bois hexagonal, il y a de moins en moins de traverses de chemin de fer, le placage en chêne n'est plus à la mode. «Sur cet arbre-là, la fourche est à 11 mètres environ. Il y a 5 ou 6 mètres de merrain, et le reste, on arrive de moins en moins à le voir utilisé. Parfois, du chêne qui aurait fait du mobilier ou de la charpente part en bois de chauffage voire est abandonné», détaille Cyril Gilet en montrant un robuste spécimen. Même problème pour la filière bois-énergie qui envisage le bois comme un combustible d'avenir. «Déjà, vous coupez le bois, vous extrayez les petites branches qui forment l'humus de la forêt, mais en plus vous faites venir un broyeur pour faire des copeaux, vous les transportez à 60 km, vous stockez sur de grandes plateformes où il faut les remuer pour éviter les risques d'incendies... La production d'énergie grise pour faire de l'énergie verte est totalement aberrante!» s'étonne celui pour qui couper un vieil arbre devrait toujours être «un acte sérieux».

Au tournant des années 2000, après les tempêtes de 1999, l'ambiance a changé à l'ONF. Endetté, l'Office, dont le financement provient d'abord de la vente de bois, adopte les codes de l'entreprise. Ceux qu'on appelle encore parfois les gardes forestiers deviennent officiellement techniciens forestiers. Les effectifs fondent, passant de 15900 employés au milieu des années 80 à 9000 aujourd'hui. Les recrutements ont été gelés en 2017. Les fonctionnaires ne représentent plus que 57% des effectifs, le reste relevant de contrats de droit privé. Dans la forêt des Bertranges aussi, les équipes ont été réorganisées.

Lorsque Cyril Gilet est arrivé, il faisait partie d'un des trois groupes techniques de quatre à cinq agents,

soit une quinzaine de personnes. Aujourd'hui, l'unité compte un ingénieur et dix agents. En conséquence, le temps consacré aux tâches administratives a augmenté, atteignant parfois deux jours par semaine, estime l'agent. Incités à récolter plus puisque la forêt croît et à vendre des arbres plus jeunes, une partie des employés ont dénoncé une perte de sens du métier, voire une dérive éthique. «Souvent, on nous a dit: "Il faut produire plus", raconte Cyril Gilet. Sauf que quand un arbre est coupé à 60 ou 65 centimètres de diamètre seulement, sa valeur est bien moindre. Pour avoir de l'argent rapidement, on intervient plus vite», regrette-t-il.

La presse fait état, entre 2010 et 2012, de dizaines de suicides chez les travailleurs de la forêt publique. Le malaise des fonctionnaires les pousse à se mobiliser pour que la production de bois ne se fasse pas au détriment des conditions de travail, de la protection des forêts et de l'accueil du public. En parallèle est créé un collectif national d'associations et de syndicats, SOS Forêt France, décliné localement. En 2017 et 2018 plusieurs ouvrages et un documentaire (1) relatent l'industrialisation croissante des forêts françaises, alertant l'opinion. En 2017, une intersyndicale s'organise à l'ONF – un seul syndicat n'en fait pas partie – et la communication s'oriente vers la société civile. A l'automne 2018 est lancée, avec plusieurs ONG, une marche pour la forêt et est rédigé «le manifeste de Tronçais». Ce texte clame notamment que «la forêt n'est pas un objet de spéculation financière de court terme» et appelle à un grand débat public.

La grogne est particulièrement organisée en Bourgogne, notamment depuis une mobilisation en 2012 contre un projet de mégascierie. «On s'est rendu compte que d'autres structures existaient et cela a multiplié l'impact de chacune. On veut aller dans le même sens», raconte Frédéric Beaucher, cofondateur du groupement forestier du Chat sauvage. Cette société civile acquiert et gère des forêts dans le Morvan, dans une perspective de sylviculture raisonnée. L'opposition locale se noue autour du «modèle du Morvan», des forêts privées de résineux plantés massivement et en monoculture. La pratique des coupes rases y est fréquente: des arbres d'âge identique sont tous récoltés en même temps, laissant le sol à nu.

«On sentait une grande souffrance des habitants face au traitement de la forêt: les paysages étaient complètement modifiés en quelques jours», explique Frédéric Beaucher. «La forêt française en est un peu à la situation de l'agriculture dans les années 70», analyse de son côté Régis Lindeperg, administrateur du Réseau pour les alternatives forestières, et coprésident de l'association Adret Morvan. Pour lui, certaines régions françaises sont désormais

La répartition des arbres en France

En milliers d'hectares sur la moyenne 2013-2017

TYPES D'ARBRES

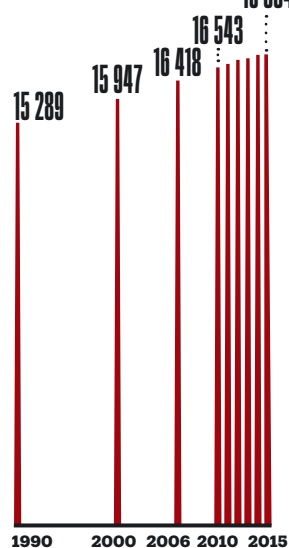
Conifère 4 466 (27,8%)
Autre 90 (0,6%)

ESPÈCES

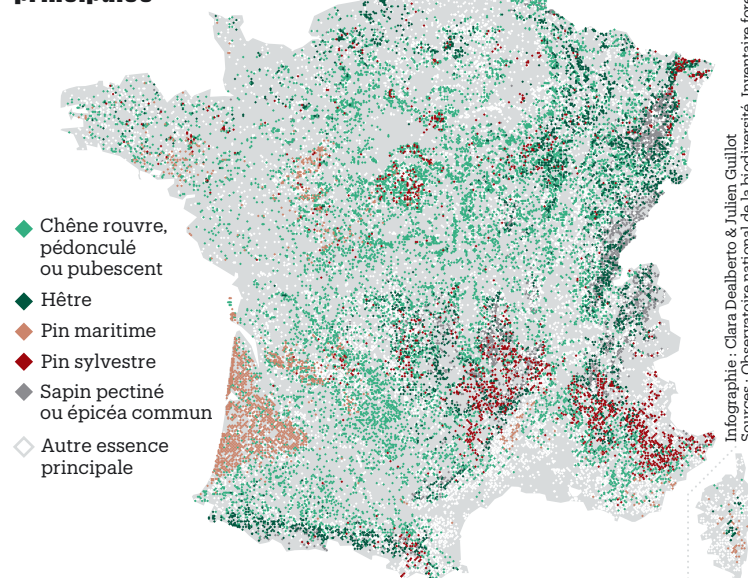
NON DÉTERMINÉ 90 (0,6%)	SAPIN PECTINÉ 571 (3,6%)	ÉPICÉA COMMUN 622 (3,9%)	PIN SYLVESTRE 891 (5,6%)	AUTRES RÉSINEUX 930 (5,8%)	CHÊNE PUBESCENT 1 443 (9%)	CHÊNE ROUVRE 1 737 (10,8%)	AUTRES FEUILLUS 2 821 (17,6%)
DOUGLAS 403 (2,5%)	CHARME 559 (3,5%)	FRÊNE 652 (4,1%)	CHÂTAIGNIER 746 (4,7%)	PIN MARITIME 1 049 (6,5%)	HÊTRE 1 444 (9%)	CHÊNE PÉDONCULÉ 2 078 (13%)	

Boisement en France métropolitaine

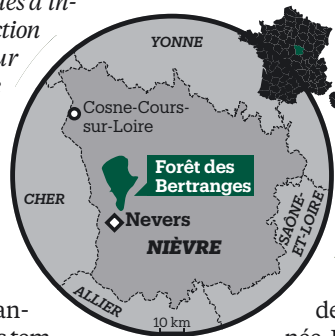
En milliers d'hectares



Répartition des essences principales



Infographie: Clara Dealberto & Julien Guillot
Sources: Observatoire national de la biodiversité, Inventaire forestier IGN



pourvues non plus de forêts mais bien de «champs d'arbres, où tous les arbres ont le même âge et où il n'y a plus de biodiversité», et les politiques publiques comme les subventions publiques devraient être réorientées vers une sylviculture raisonnée comme elles ont été fléchées vers le bio. Car d'autres méthodes de gestion existent, avec des arbres d'âges divers, mélangés, coupés au cas par cas, l'utilisation d'engins légers, voire de chevaux pour le débardage... Et il se pourrait que le message commence à passer. «On est souvent traité avec mépris mais quelques mots comme biodiversité ou mélange des espèces commencent à apparaître [dans les documents officiels]», remarque Frédéric Beaucher.

«USINE À BOIS»

Dans les instances de l'ONF, une première prise de conscience semble s'opérer. La multifonctionnalité de la forêt est mieux prise en compte dans les plans d'aménagements les plus récents. «Pour la prochaine période, 2016-2036, on va faire autant de régénérations en vingt ans qu'on en a fait avant en

quinze. Cela veut dire qu'on réduit de 25% les régénérations pour espérer atteindre des diamètres plus forts», indique Cyril Gilet. Mais il estime qu'il faudra deux à trois aménagements pour parvenir à un équilibre de la forêt et atteindre «un optimum économique qui sera aussi un mieux écologique».

Un rapport d'évaluation interministériel publié cet été propose des «pistes d'évolution». et réaffirme que l'ONF restera le gestionnaire des forêts publiques, soulignant que les agents et employés de l'Office constituent «une richesse exceptionnelle qu'il est primordial de conserver, pour faire face au défi de la préservation du bien commun forestier dans un contexte de changement climatique». Le même texte pointe également «des défauts de gouvernance et de pilotage» fragilisant le fonctionnement de l'établissement et la «multiplicité des objectifs, dont certains sont apparus comme contradictoires». Pourtant, le même rapport recommande notamment un «recours plus important aux salariés de droit privé afin de «redonner des marges de manœuvre

à l'Office en matière de gestion des ressources humaines».

La sécheresse qui a encore frappé cette année rend la question de la gestion forestière plus prégnante encore. «Je vois les chênes pèdonculés qui souffrent, les épicéas qui sont ravagés. Qu'est-ce qu'on va faire de ce quart du territoire métropolitain? Est-ce qu'on continue à le voir comme une usine à bois? Je ne parle pas de mettre la forêt sous cloche mais il faut se pencher sur ce qu'elle rapporte et ce dont on a besoin», s'inquiète Cyril Gilet. Les arbres sont affaiblis d'année en année par l'échauffement des températures, et de plus en plus vulnérables aux différents parasites. «On sait qu'un milieu écologique, plus il est complexe, plus il est résistant. Et l'industrialisation, c'est justement enlever de la complexité», met-il en garde. En octobre, des assises de la forêt devraient remettre le sujet sur la table. ◆

(1) *Ette forêts*, de Jean-Baptiste Vidalou (éd. La Découverte, 2017); *Main basse sur nos forêts*, de Gaspard d'Allens (éd. Seuil, 2018); *Le Temps des forêts*, documentaire de François-Xavier Drouet, 2018.